

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 27-28 mai 2004**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2004/4-B/4**  
5 mai 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ALGÉRIE 10172.1**

### **Aide aux réfugiés du Sahara occidental**

Nombre de bénéficiaires	158 000
Durée du projet	24 mois (1er septembre 2004–31 août 2006)
<b>Coût (dollars E.-U.)</b>	
Coût total pour le PAM	39 508 190
Coût total des produits alimentaires	23 326 286

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (ODC): M. K. Adly

Attachée de liaison principale, ODC: Mme D. Owen tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



## RESUME

Depuis 1986, le PAM aide le Gouvernement algérien à répondre aux besoins alimentaires de base des réfugiés qui vivent dans des camps installés dans une zone désertique du sud-ouest algérien, près de Tindouf. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution portant approbation d'un plan de paix, mais il faudra du temps avant que soit conclu un accord de mise en œuvre. Les réfugiés étant entièrement dépendants de l'aide humanitaire extérieure, le PAM continuera donc de leur fournir une aide alimentaire.

Le PAM a distribué des rations alimentaires de base à 155 430 réfugiés dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement 10172.0, approuvée par le Conseil d'administration du PAM en mai 2002. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) et des organisations non gouvernementales (ONG) internationales ont fourni des articles non alimentaires et des aliments de complément. L'ECHO a constitué un stock régulateur de trois mois pour assurer la continuité des livraisons en cas de rupture de l'approvisionnement.

L'intervention a suscité une réaction positive chez les donateurs, mais des retards dans les annonces de contributions et les livraisons ont causé des ruptures d'approvisionnement. Néanmoins, le PAM a pu dans l'ensemble assurer à chacun une moyenne de 2 100 kilocalories par jour en empruntant des vivres provenant du stock régulateur de l'ECHO. Près de 95 pour cent des ménages de réfugiés n'ont aucun moyen de subvenir à leurs besoins alimentaires ou de se procurer des produits frais. Les taux de malnutrition sont élevés: 10,6 pour cent des enfants de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë, et plus de 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans, de malnutrition chronique; environ 35 pour cent des enfants d'âge préscolaire et 47,6 pour cent des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie.

Depuis l'établissement des listes d'électeurs auquel le HCR a procédé en 2000 en collaboration avec la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, aucun enregistrement n'a eu lieu et le rapatriement n'est pas une solution qui a été envisagée. Le gouvernement a demandé que les réfugiés, dont le nombre a augmenté, soient pris en charge dans le cadre de l'intervention.

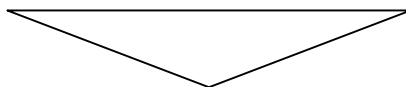
Le PAM et le HCR ont procédé conjointement à une mission d'évaluation du 20 au 26 janvier 2004. Y ont participé en qualité d'observateurs 15 représentants des principaux donateurs. Étant donné le peu de possibilités qu'ont les réfugiés de subvenir à leurs besoins, la mission a recommandé de maintenir l'aide alimentaire et a approuvé un chiffre de planification de 158 000 réfugiés pour la phase d'élargissement de l'intervention.



Le gouvernement a désigné le Croissant-Rouge algérien (CRA) comme agent d'exécution du PAM et du HCR. Le CRA continuera de recevoir les expéditions de vivres du PAM au port d'Oran et de les livrer au point de livraison avancé (PLA) de Rabouni, près de Tindouf. Avec le concours du HCR et des responsables des camps, il assurera la livraison des vivres dans ces derniers. Le HCR et ses partenaires non gouvernementaux exécuteront aussi des programmes d'alimentation scolaire, thérapeutique et complémentaire.

La mise en œuvre de l'IPSR 10172.1 exigera 68 898 tonnes de produits alimentaires, d'une valeur de 23,3 millions de dollars E.-U., ce qui représente un coût total d'environ 39,5 millions de dollars, pour venir en aide à 158 000 réfugiés.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve l'IPSR Algérie 10172.1 "Aide aux réfugiés du Sahara occidental" (WFP/EB.2/2004/4-B/4).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AIDE

### Le contexte de la crise

1. Depuis 1975, des dizaines de milliers de réfugiés du Sahara occidental vivent dans des camps situés dans une zone désertique du sud-ouest de l'Algérie en raison du conflit territorial. Entre 1975 et 1984, le Gouvernement algérien a supporté le fardeau des réfugiés, mais en 1985 il a demandé à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations Unies d'apporter des secours aux réfugiés.
2. Le plan de règlement des Nations Unies pour le Sahara occidental a été remis sur la bonne voie avec l'adoption par le Conseil de sécurité, le 31 juillet 2003, de la résolution 1495 portant approbation du plan de paix de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Il est difficile, toutefois, de prévoir quand les parties au conflit s'entendront sur le plan de règlement. Si une solution politique intervient, le PAM s'emploiera avec ses partenaires à planifier le rapatriement des réfugiés. D'ici là, il continuera de fournir une aide aux réfugiés du Sahara occidental car ils dépendent presque exclusivement de la communauté internationale pour répondre à leurs besoins alimentaires de base. Depuis 1986, le PAM fournit à ces réfugiés une aide alimentaire qui représente jusqu'ici une valeur approuvée de 111,3 millions de dollars, y compris l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en cours (10172.0), qui doit prendre fin en août 2004.

### Analyse de la situation

3. Le conflit sur le Sahara occidental a duré plus de 29 ans, malgré les nombreux efforts mis en œuvre pour le résoudre. Les réfugiés sahraouis vivent en Algérie dans des camps temporaires installés près de Tindouf. Les familles réfugiées doivent faire face à des conditions climatiques et environnementales très dures et n'ont pu survivre qu'avec l'appui du gouvernement et de la communauté internationale.
4. Selon le gouvernement, le nombre des réfugiés s'élèverait à 165 000. Le PAM et le HCR ont procédé à une estimation de la population de réfugiés dans le cadre de l'exercice conjoint d'évaluation à mi-parcours en septembre 2003. À partir des registres de vaccination et de scolarisation des enfants et de la liste des personnes ayant le droit de vote, établie par la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, ils ont conclu que le nombre total des réfugiés était proche de 158 000.
5. La situation prolongée dans laquelle se trouvent les réfugiés a laissé ses séquelles, en particulier sur les groupes vulnérables touchés par des années de difficultés et d'instabilité. Plusieurs études sur la nutrition ont montré l'évolution de la malnutrition et de l'anémie aiguës. Le PAM et le HCR ont chargé l'Institut de santé infantile de Londres de procéder à une enquête nutritionnelle en septembre 2002. Les résultats de cette enquête ont révélé que 10,6 pour cent des enfants de 6 à 59 mois souffraient de malnutrition aiguë et plus de 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans, de malnutrition chronique. Ils ont conduit le HCR à lancer un programme d'alimentation thérapeutique dans les camps en 2003. L'anémie ferriprive touche environ 35 pour cent des enfants d'âge préscolaire et 47,6 pour cent des femmes en âge de procréer. Bien qu'elle ait diminué chez les femmes par rapport à la période 1997–2001 (49,8 pour cent), l'anémie continue d'être source de préoccupation car elle a des répercussions sur le poids des enfants à la naissance et augmente le risque de mortalité maternelle.



6. Le taux de scolarisation atteint près de 100 pour cent chez les enfants réfugiés. Les familles voient dans l'éducation le meilleur investissement qu'elles peuvent faire pour préparer les enfants à retourner chez eux, une fois le conflit réglé. Il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles jusqu'aux classes supérieures de l'enseignement primaire et au-delà, quand les tâches ménagères et le manque de serviettes périodiques obligent les filles plus âgées à abandonner l'école ou les empêchent de s'y rendre régulièrement. Parfois, la mauvaise gestion des rations alimentaires dans les ménages signifie que les enfants réfugiés se rendent à l'école l'estomac vide. L'insuffisance de l'apport alimentaire et le peu de possibilités de se procurer des produits frais pour diversifier le régime sont des facteurs qui contribuent aux niveaux très élevés de malnutrition chronique et de carences en micronutriments chez les enfants.
7. Les effets à long terme de la malnutrition sur la population réfugiée restent très préoccupants pour les partenaires d'exécution et les organismes donateurs. Conformément au mémorandum d'accord signé par le HCR et le PAM, le HCR est responsable des programmes de nutrition, mais les difficultés de financement en ont concrètement limité la mise en œuvre. Au titre de l'IPSR 10172.0, le HCR disposait d'un budget annuel de 3 millions de dollars. Pour répondre aux besoins des groupes vulnérables, le PAM a lancé un programme d'alimentation complémentaire en septembre 2002, mais des difficultés tenant au financement et à la capacité technique ont fait obstacle à sa mise en œuvre.
8. L'aide du PAM est une composante importante des secours humanitaires apportés par plusieurs donateurs à la population des camps. Les produits alimentaires fournis par le PAM auxquels se sont ajoutés des contributions bilatérales et des vivres provenant du stock régulateur constitué par l'ECHO ont permis de distribuer tous les mois un assortiment alimentaire assurant à chacun 2 100 kilocalories par jour. Le PAM est déterminé à apporter une aide alimentaire aux réfugiés, car ils n'ont qu'une faible capacité d'autosuffisance et n'ont pas d'autres moyens de survie.

### **Politiques gouvernementales et considérations relatives au développement**

9. Le gouvernement a continué de fournir un appui et une aide, notamment pour améliorer l'infrastructure de base et la logistique et développer les ressources humaines. En juillet 2003, il a apporté, par l'intermédiaire du PAM, 10 000 tonnes de riz aux réfugiés. Il a aussi mobilisé des ressources extérieures et facilité l'acheminement des dons internationaux. Le HCR et la Communauté européenne ainsi qu'un certain nombre de donateurs à titre bilatéral et d'ONG ont appuyé des projets spéciaux d'approvisionnement en eau, de régénération de l'environnement, de santé, de nutrition, d'éducation, de transport et de logement. Ces projets bénéficient à toute la population des camps.
10. L'aridité de la terre et l'isolement des camps sont les principaux facteurs qui empêchent les réfugiés de participer à des activités génératrices de revenus. La situation politique des réfugiés du Sahara occidental en Algérie, qui restreint le déplacement dans le pays, et l'absence de possibilités économiques déterminent leur dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.



## STRATEGIE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

### Les besoins des bénéficiaires

11. Une mission d'évaluation conjointe PAM/HCR s'est rendue sur le terrain du 20 au 26 janvier 2004. Y ont participé 15 représentants des principaux donateurs. La mission a examiné les besoins nutritionnels et alimentaires ainsi que les facteurs qui nuisent directement au bien-être des réfugiés. Elle a conclu qu'en absence de solutions durables et étant donné les difficultés économiques et environnementales, les réfugiés continueront d'être tributaires des rations alimentaires. L'aide alimentaire a été, et est essentielle à la survie des réfugiés. Des rations alimentaires de base seront distribuées à tous les réfugiés. Les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition, deux groupes à risque, auront besoin d'aliments composés qui leur seront distribués au titre d'un programme d'alimentation complémentaire. Pourraient aussi bénéficier de ce programme les enfants de moins de 5 ans souffrant d'une malnutrition modérée, d'un poids de 20 à 30 pour cent inférieur au poids médian par rapport à la taille. Pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, les critères de sélection seront fonction du degré d'anémie (taux d'hémoglobine inférieur à 11 grammes par décilitre). Ces critères sont conformes aux directives HCR/PAM applicables aux programmes d'alimentation complémentaire.
12. Les besoins alimentaires de 34 000 enfants d'écoles primaires ne sont pas entièrement couverts par la ration générale, peut-être à cause d'une mauvaise gestion des vivres dans les ménages. Des biscuits enrichis à haute teneur en protéines, distribués dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, aideront à soulager la faim immédiate, donneront de l'énergie aux enfants et leur apporteront un complément de micronutriments.

### Population des camps

13. Les réfugiés du Sahara occidental en Algérie sont logés dans quatre grands camps à proximité de Tindouf, dans le sud-ouest du pays. Le camp le plus proche est celui d'Aousserd, à 40 kilomètres; le plus éloigné est celui de Dakhla, à environ 180 kilomètres. La'youn est à 65 kilomètres de Tindouf et Smara à 50 kilomètres.
14. Ne disposant pas d'autres chiffres fiables et se fondant sur la demande du gouvernement et les estimations faites lors de l'évaluation à mi-parcours de septembre 2003, le PAM et le HCR sont convenus d'un chiffre de planification de 158 000 réfugiés pour l'IPSR 10172.1. Cette estimation est légèrement supérieure au nombre (155 430) qui était prévu au titre des IPSR 6234.00 et 10172.0 et reflète un accroissement normal de la population.



TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR SEXE, ÂGE ET ACTIVITÉ									
ACTIVITÉ									
Groupes d'âge	Distribution générale		Total	Alimentation scolaire		Total	Alimentation complémentaire		Total
	Hommes	femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
0-4 ans	14 741	13 925	28 666				3 600	3 400	7 000
5-17 ans	30 583	26 303	56 886	17 800	16 200	34 000			
18-59 ans	24 870	23 209	48 079					4 200	4 200
60 et plus	10 444	13 925	24 369						
<b>Total</b>	<b>80 638</b>	<b>77 362</b>	<b>158 000</b>	<b>17 800</b>	<b>16 200</b>	<b>34 000</b>	<b>3 600</b>	<b>7 600</b>	<b>11 200</b>
Pourcentage	51	49	100	52	48	100	32	68	100

### Rôle des femmes/problématique hommes-femmes

15. Les femmes contribuent beaucoup à la gestion de l'environnement des camps où elles participent à tous les aspects de la vie. Les hommes ne possèdent pas grand-chose, presque tout ce qui se trouve dans les tentes appartient aux femmes. Le HCR, agissant par l'intermédiaire de son partenaire d'exécution, l'Association des femmes algériennes pour le développement, a créé des centres de formation professionnelle pour permettre aux femmes d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'activités génératrices de revenus.
16. Les femmes jouent un rôle important dans la distribution des vivres et la prise de décisions dans les communautés sahraouies. Il n'y a pas de système de cartes de rations, mais les femmes sont les seules responsables de la gestion et de la distribution des vivres. Elles figurent sur les listes de distribution en tant qu'ayants droit aux rations et sont considérées comme chef de ménage, même lorsque leur mari est présent. La société sahraouie est essentiellement de type matriarcal et les femmes sont totalement autonomes. Elles sont aussi chargées de l'administration des camps et jouent un rôle clé dans les affaires communautaires, y compris la santé publique, l'environnement et l'assainissement.
17. Quelque 80 pour cent des agents sanitaires des 29 centres de santé sont des femmes, tout comme 60 pour cent du personnel médical et paramédical —dont deux directrices d'hôpital et plusieurs médecins. Dans les camps, 60 pour cent des enseignants sont des femmes bénévoles. Plusieurs comités sociaux, culturels, de jeunes et d'information se composent de femmes et sont présidés par elles. L'Union nationale des femmes sahraouies organise des cours d'éducation sanitaire et nutritionnelle et de comptabilité, et supervise la confection des tentes. Des sections de l'Union des femmes sahraouies continuent de mettre en œuvre des programmes spéciaux à l'intention des enfants présentant un handicap physique et des personnes âgées.

### Vivres

18. Dans le cadre de l'IPSR 10172.0, le PAM a fourni une aide alimentaire à 155 430 réfugiés dans les camps. L'ECHO et des donateurs bilatéraux ont complété l'assortiment alimentaire et couvert les ruptures de la filière d'approvisionnement et les retards de livraison au titre de contributions au PAM. Des ruptures ponctuelles de la filière d'approvisionnement se sont produites en raison de retards dans les engagements des contributions des donateurs et les expéditions. La constitution d'un stock régulateur de trois





mois par l'ECHO en juillet 2001 a été déterminante dans la poursuite des distributions régulières de rations alimentaires et a permis au PAM de fournir la ration standard de 2 100 kilocalories par personne et par jour —une grande réussite, selon la mission d'évaluation conjointe.

19. Le programme d'alimentation complémentaire a démarré en décembre 2003, mais il a été marqué par des distributions irrégulières en raison des faibles disponibilités d'aliments composés. Les représentants des donateurs qui participaient à la mission ont placé cette activité au rang des priorités les plus importantes, et ont manifesté leur volonté d'y contribuer en fournissant des aliments composés. Le nombre de bénéficiaires visés par la nouvelle IPSR sera de 11 200 femmes et enfants vulnérables, un chiffre établi sur la base des recommandations formulées par la mission d'évaluation conjointe.

### **Nutrition et santé**

20. L'état nutritionnel des réfugiés dans les camps reste précaire. Une enquête sur la nutrition, réalisée en septembre 2002 par l'Institut de santé infantile de Londres pour le compte du HCR et du PAM, montrait une augmentation de la prévalence des retards de croissance et des carences en micronutriments chez les réfugiés. En conséquence, le HCR a lancé en 2003 une intervention d'alimentation thérapeutique dans les hôpitaux et les centres de santé à l'intention de 600 enfants —un chiffre porté à 900 environ dans la phase d'élargissement. Le taux d'anémie chez les femmes en âge de procréer continue de susciter une forte préoccupation: l'anémie a un effet négatif sur le poids à la naissance et accroît le risque de mortalité maternelle. L'anémie continue de représenter également un problème grave pour les enfants réfugiés d'âge préscolaire, dont souffrent environ 35 pour cent d'entre eux. Les changements de saison provoquent infections pulmonaires, grippe et diarrhée chez les réfugiés.
21. Il existe dans les camps 2 hôpitaux centraux, 4 hôpitaux régionaux, 29 centres de santé et 5 pharmacies. Le HCR et son partenaire d'exécution, *Medico International*, continuent d'apporter leur soutien aux services de santé. L'ECHO alloue des financements au programme de santé dans son ensemble et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fournissent les vaccins pour la vaccination systématique des enfants âgés de moins de 5 ans.

### **Eau et assainissement**

22. Les ménages de réfugiés reçoivent en moyenne 12 litres d'eau par personne et par jour, soit 80 pour cent de leurs besoins journaliers. L'approvisionnement en eau potable s'est progressivement amélioré. L'eau est livrée par camion dans deux camps, où elle est stockée et distribuée aux réfugiés. Le HCR poursuit l'installation de l'eau courante dans tous les camps, à l'exception de Smara.
23. L'assainissement s'est considérablement amélioré et la majorité des ménages dispose de latrines à fosse. Les camps sont connus pour leur propreté et leurs bonnes conditions sanitaires. Des comités d'hygiène dirigés par des femmes existent dans chaque quartier et sont responsables du maintien de la propreté dans leur secteur, notamment de l'enlèvement quotidien des ordures et de leur élimination.



## Logement

24. Les réfugiés vivent dans des tentes qu'ils ont fabriquées eux-mêmes à l'aide de matériaux fournis par le HCR et l'ECHO. À proximité de chacune des tentes, une structure en briques tient lieu de cuisine. Les conditions météorologiques difficiles font que de nombreuses tentes sont abîmées et méritent d'être remplacées. Le HCR fournira les matériaux pour les nouvelles tentes.

## Éducation

25. Les autorités du camp considèrent l'enseignement comme une priorité de première importance. On compte 28 écoles primaires, 2 pensionnats et 25 garderies pour les enfants d'âge préscolaire. Le HCR fournit du matériel scolaire, comme par exemple des manuels, des bureaux et des tableaux. Dans les établissements, les installations sont convenables mais les classes accueillent chacune de 40 à 50 élèves. On ne constate pas de différence entre les garçons et les filles dans le primaire sauf dans les classes supérieures (surtout en cinquième et sixième années d'études) mais la qualité de l'enseignement est compromise par le nombre très insuffisant d'enseignants qualifiés, les effectifs élevés dans les classes et le manque d'électricité. Un écart entre les garçons et les filles commence à apparaître dans les classes supérieures de l'enseignement primaire, quand les tâches ménagères et le manque de serviettes périodiques obligent les filles plus âgées à abandonner l'école ou les empêchent de s'y rendre plus régulièrement. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, le HCR envisage de former les réfugiés, hommes et femmes, de manière à ce qu'ils puissent assurer davantage l'enseignement en primaire.

## Production animale et activités d'appui à l'autonomie

26. Le bétail —chèvres et moutons essentiellement— revêt une grande importance pour les réfugiés. Ce sont les femmes qui en possèdent la majeure partie et les réfugiés n'ont pour la plupart d'entre eux qu'une ou deux bêtes (chèvre ou mouton). Le bétail fournit un complément nutritionnel important (lait frais et viande) et permet ponctuellement de générer un petit revenu pour le ménage grâce à la vente de lait ou de produits laitiers. Bien que l'élevage soit reconnu comme étant une activité importante, son développement est limité par le coût élevé des aliments pour animaux et par le manque d'eau et de fourrage. Une ONG française, le Comité catholique contre la faim et pour le développement, exécute un projet pilote d'élevage de petits ruminants destinés à être distribués par la suite aux familles possédant peu ou pas d'animaux. Le projet donne de bons résultats et les possibilités de l'élargir sont à l'étude.

## Rôle de l'aide alimentaire

27. L'aide alimentaire aura pour but de subvenir aux besoins alimentaires fondamentaux de tous les réfugiés dans les camps et d'améliorer leur vie et leurs moyens de subsistance. Les besoins nutritionnels des enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition, ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes à risque, seront traités au moyen du programme d'alimentation complémentaire. L'aide alimentaire contribuera également à apaiser la faim immédiate et à améliorer l'apport en micronutriments dans l'alimentation des enfants des écoles primaires.



## Modalités de l'intervention

28. Le PAM viendra en aide aux réfugiés des camps situés en Algérie par le biais de distributions générales de rations composées de céréales, de légumineuses, d'huile végétale, de sucre et de sel. La farine de blé et l'huile végétale seront enrichies en micronutriments. Le PAM appuiera également les programmes d'alimentation complémentaire en fournissant des mélanges blé-soja enrichis, de l'huile végétale et du sucre.
29. En outre, le PAM va lancer un programme d'alimentation scolaire grâce auquel les écoliers du primaire recevront des biscuits à haute teneur en protéines enrichis pendant la récréation du matin. Il s'agit de réduire la faim immédiate des enfants et d'améliorer leur faculté d'attention.
30. Le HCR fournira du thé et de la levure pour le pain en complément pour les adultes. Le HCR maintiendra son programme d'alimentation thérapeutique et fera passer le nombre d'enfants souffrant de malnutrition auquel il s'adresse dans les hôpitaux et les centres de santé de 600 à 900 tous les mois. Il fournira également des articles non alimentaires utiles à la survie des réfugiés, comme par exemple des tentes, des couvertures en laine, de l'eau et du matériel d'assainissement, des réchauds et des fournitures scolaires.

## Évaluation des risques

31. En 2002–2003, les contributions de sources multilatérales et bilatérales et l'existence du stock régulateur de l'ECHO ont permis au PAM d'assurer la distribution régulière de rations standards. Les représentants de plusieurs donateurs qui ont participé à l'évaluation conjointe de janvier 2004 ont appuyé la phase d'élargissement de l'IPSR. Le manque de ressources et le retard des livraisons peuvent provoquer l'irrégularité des distributions et fragiliser la situation nutritionnelle dans les camps; l'insuffisance des articles non alimentaires peut en outre appauvrir l'assortiment alimentaire car il arrive que des vivres soient échangés contre d'autres articles ménagers indispensables. L'amélioration du financement et la livraison d'articles non alimentaires par le HCR et les ONG bilatérales pourraient contribuer à réduire ce risque.
32. L'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies des résolutions 1495 et 1523, la prolongation au 30 avril 2004 du mandat de la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et les perspectives d'acceptation par les parties au conflit du plan de paix représentent une évolution qui laisse entrevoir une solution pacifique. Cette évolution aboutira finalement au rapatriement des réfugiés et à la nécessité d'apporter une aide à la réinsertion dans leur nouvelle vie.

## Objectifs et buts

33. L'IPSR 10172.1 aura pour objectif d'assurer la prise en charge et l'entretien de la population de réfugiés en attendant qu'une solution durable soit apportée à leur situation et qu'ils soient rapatriés sur leurs terres. Ses objectifs seront les suivants:
  - pourvoir à la subsistance des populations de réfugiés dépendantes installées dans les quatre camps et maintenir leur niveau nutritionnel et alimentaire;
  - améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes qui souffrent de malnutrition dans le cadre d'un programme d'alimentation complémentaire; et
  - soulager la faim immédiate et donner de l'énergie aux enfants des écoles primaires en leur distribuant des biscuits enrichis à haute teneur en protéines.



## PLAN D'EXECUTION PAR COMPOSANTE

### Assortiment alimentaire: Taille et distribution des rations

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES—COMPOSITION ET TAILLE, PAR ACTIVITÉ (gramme/personne/jour)**

Activité	Produits (grammes/personne/jour)							Valeur nutritive				
	Céréales	Légumi- neuses	Huile	Sucre	Sel	Mélange blé-soja	Biscuits à haute teneur en protéines	Kilo- calories	Protéines		Graisses	
									(gr)	(%)	(gr)	(%)
Distribution alimentaire générale	450	67	25	30	5			2 144	65	12,2	32,2	13,5
Alimentation complémentaire			20	15		200		977	40	16,4	32	29,5
Alimentation scolaire							30	135	4	(11%)	5	(30%)

### Besoins alimentaires totaux

34. Il faudra 68 898 tonnes de produits alimentaires pour les trois composantes de l'IPSR: distribution alimentaire générale, 66 551 tonnes; alimentation complémentaire, 1 922 tonnes; et alimentation scolaire, 425 tonnes.

### Distribution alimentaire générale

35. La ration alimentaire générale, qui est de 577 grammes, apportera plus de 2 144 kilocalories et 65 grammes de protéines par personne et par jour. Le comité de coordination fixera les rations alimentaires mensuelles et arrêtera le calendrier des distributions. Le PAM, le HCR et les ONG partenaires veilleront à ce que les produits alimentaires soient disponibles et à assurer rapidement le transport depuis les entrepôts du PLA de Rabouni jusqu'au point de distribution finale (PDF) dans les camps. Les responsables des camps et les comités chargés de la distribution des vivres seront informés à l'avance des dates de livraison, des quantités allouées et du niveau des rations distribuées.

36. Dans les camps, les produits seront remis aux comités de distribution de district qui les feront suivre aux groupes de voisinage. Ils seront pesés, attribués en fonction de la ration prescrite et répartis entre les groupes de ménages qui partageront les rations. Le PAM et le HCR ont veillé à ce que les femmes soient pleinement associées à la gestion de l'aide alimentaire dans les camps. Elles resteront à la tête de tous les comités de district et de voisinage chargés de la distribution de vivres et seront présentes pendant toute la durée de la distribution.



### **Alimentation complémentaire**

37. Des rations supplémentaires seront distribuées par les centres de santé sous forme de rations déshydratées à emporter. Les rations sont de 977 kilocalories et apportent 40 grammes de protéines par personne et par jour. Le programme bénéficiera aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et mères allaitantes, qui souffrent de malnutrition. Les ONG actives dans le domaine de la santé veilleront à la distribution et suivront l'état nutritionnel des bénéficiaires.

### **Alimentation scolaire**

38. Dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, les enfants des écoles primaires des quatre camps recevront une collation composée de biscuits enrichis à haute teneur en protéines. Le HCR recevra les produits au PLA et, de là, en assurera la distribution dans les écoles primaires. Les colis seront entreposés dans les écoles et le maître principal organisera la distribution des biscuits aux élèves pendant la pause du matin.

### **Activités d'appui à l'autonomie**

39. L'absence d'échanges commerciaux dans les camps et les difficultés environnementales, telles que l'insuffisance d'eau, ont grandement limité l'autonomie des bénéficiaires. Le PAM fournira des rations de base aux groupes vulnérables et se souciera de répondre à leurs besoins nutritionnels tandis que le HCR organisera des cours d'alphabétisation des adultes et des stages de formation à des métiers comme la couture, le tricot et le tissage, pour favoriser le renforcement de la capacité de subvenir à ces besoins et de se lancer dans des activités génératrices de revenus. Le HCR a formé 86 réfugiées à différents métiers en 2003, et prévoit d'en former 117 en 2004. Il a aussi alloué 113 000 dollars à des projets de formation et de microcrédit.

### **Bénéficiaires, besoins et assortiment alimentaire**

40. Le PAM et le HCR ont décidé de procéder à des distributions générales pour venir en aide à 158 000 réfugiés, dont 11 200 bénéficieront aussi d'un programme d'alimentation complémentaire. Dans le cadre de l'alimentation scolaire, 34 000 écoliers recevront des biscuits enrichis à haute teneur en protéines tous les matins pendant 208 jours par an.
41. Plusieurs donateurs et ONG ont fourni des vivres pour aider les réfugiés pendant cette intervention. Toutefois, le degré de l'engagement et la régularité de l'aide ont été très variables. Ces contributions ont représenté environ 25 pour cent de l'approvisionnement total en vivres. Pour éviter les doubles emplois au niveau de l'allocation des ressources, le Conseil d'administration a décidé, lorsqu'il a approuvé l'IPSR 10172.0 en mai 2002, que si les donateurs bilatéraux ou les ONG fournissaient une aide alimentaire de base aux réfugiés des camps, le PAM réduirait ses livraisons en conséquence. Les mêmes dispositions sont proposées pour la phase de prolongation.
42. La mission d'évaluation conjointe a pris note de la demande des bénéficiaires concernant la diversification de l'assortiment alimentaire. Sous réserve des disponibilités, la composante céréales peut inclure de la farine de blé, du riz et de l'orge; les légumineuses pourront être des lentilles, des haricots ou des pois cassés. Aux fins de l'établissement du budget, les principaux produits seront la farine de blé et les lentilles. Si les ressources le permettent, le PAM essaiera de diversifier l'assortiment en achetant du riz ou de l'orge. Les économies réalisées grâce à l'achat de produits meilleur marché comme l'orge permettront d'acheter du riz, plus coûteux.



## **Dispositions institutionnelles et sélection des partenaires**

43. L'intervention proposée en faveur des réfugiés est conforme au mémorandum d'accord PAM/HCR et fera l'objet de la lettre d'entente qui sera signée avec le gouvernement après l'approbation de l'IPSR par le Conseil d'administration. Le gouvernement gèrera les activités globales de secours en faveur des réfugiés du Sahara occidental. Le Ministère des affaires étrangères arrêtera les principes régissant les rôles et contributions des donateurs et des organisations des Nations Unies. Comme pour l'intervention en cours, le CRA sera l'agent d'exécution pour toute l'aide humanitaire destinée aux réfugiés. Il s'occupera de la logistique et interviendra dans le suivi. Dans les camps, il travaillera de près avec les responsables des réfugiés pour assurer la ponctualité des livraisons des produits alimentaires fournis par le PAM.
44. Un comité de coordination de l'aide alimentaire a été établi. Il se réunit tous les mois et rassemble des représentants du gouvernement, du CRA, de l'ECHO, du HCR et du PAM. Il offre aux partenaires un cadre de discussion qui leur permet de passer en revue les activités de secours et d'échanger des informations sur les contributions et les projets à venir. Il s'est révélé être un outil utile pour la coordination et la planification des livraisons des produits alimentaires provenant de différentes sources.

## **Renforcement des capacités**

45. Le PAM a organisé à l'intention de tout le personnel du CRA de Rabouni une formation à la gestion des entrepôts, ainsi qu'une vaste formation en cours d'emploi. Il faut poursuivre ces activités. Le PAM assurera donc une formation supplémentaire à la gestion et au suivi de produits, à la gestion du parc automobile, à la fumigation et au renforcement des connaissances en matière de tenue des stocks dans les entrepôts. En outre, il organisera des ateliers de formation sur le suivi et les comptes rendus à l'intention des personnels des partenaires d'exécution dans les camps, en collaboration avec le HCR.

## **Dispositions logistiques**

46. Les vivres du PAM seront livrés au port d'Oran. Le CRA en prendra livraison au nom du gouvernement et organisera le transport par camion jusqu'au PLA de Rabouni, à proximité des camps. Le PAM suivra les prestations du CRA, examinera tous les aspects de la chaîne logistique et fournira des informations en retour à Alger et Oran. Afin d'accélérer les livraisons, le gouvernement a pris des mesures douanières spéciales en faveur du PAM et du CRA.
47. Le système de suivi du mouvement des produits de l'Organisation, COMPAS, a été mis en place et est pleinement opérationnel. Néanmoins, pour pouvoir saisir les données dans le système sur une base quotidienne, il faut encore renforcer la capacité du partenaire d'exécution, le CRA. Dans le cadre de l'IPSR 10172.1, des crédits ont été inscrits au budget pour l'achat d'ordinateurs et du matériel connexe. Cet ordinateur facilitera beaucoup la saisie dans le système COMPAS des données des bordereaux d'expédition standard et des documents de transport.
48. Le CRA a un bureau à Tindouf et coopère avec le PAM à la gestion des entrepôts des PLA. Il s'emploiera avec le HCR et les autorités locales à assurer le transport rapide de l'aide alimentaire entre les entrepôts centraux et les PDF des camps. Le HCR organise le transport entre les PLA et les PDF. Toutefois, il faut encore augmenter son parc automobile de 22 camions, afin d'éliminer les engorgements.





49. De gros efforts ont été faits pour améliorer la gestion des entrepôts de Rabouni, mais il reste encore à faire. Le PAM continuera d'appuyer le CRA dans ses opérations logistiques. Un logisticien sera affecté à plein temps pour suivre le mouvement des produits alimentaires et simplifier les procédures logistiques, y compris l'établissement du COMPAS et la construction d'un nouvel entrepôt à Rabouni avec le concours financier de l'ECHO.

### **Suivi et évaluation**

50. Un bureau auxiliaire du PAM a été créé à Tindouf et doté d'un chargé de programmes international et de trois fonctionnaires nationaux. Le bureau auxiliaire partage les locaux avec le HCR et assure le suivi et l'évaluation des activités réalisées dans les camps en coopération avec le personnel du HCR et des ONG. Le PAM suivra les livraisons et les distributions de produits alimentaires. Il accordera une attention particulière à l'utilisation finale de ses produits et préparera, en consultation avec les partenaires d'exécution, un rapport de synthèse.
51. Le PAM ira régulièrement superviser la distribution des produits alimentaires dans les quatre camps. Conformément au mémorandum d'accord conclu entre le HCR et le PAM, les deux organisations assureront ensemble la supervision des activités opérationnelles. Elles garderont la même démarche consistant à établir des contacts directs avec les bénéficiaires sur une base aléatoire pour déterminer s'ils ont bien reçu les rations auxquelles ils ont droit et si l'assortiment alimentaire est suffisant et approprié.
52. La situation de l'aide alimentaire sera consignée dans un rapport mensuel qui portera sur les mouvements de produits alimentaires, le nombre de bénéficiaires par tranche d'âge et par sexe, la distribution d'aliments essentiels et complémentaires, les stocks et les pertes. Le rapport contiendra également des informations sur la valeur calorique de la ration moyenne par rapport aux rations prévues, l'état nutritionnel des groupes vulnérables et toute autre information utile.

### **Indicateurs d'impact/de résultat**

53. L'IPSR permettra de fournir des rations alimentaires de base aux réfugiés et, ainsi, de sauver des vies et d'atténuer la faim immédiate. L'alimentation complémentaire contribuera à faire baisser la malnutrition chez les enfants âgés de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes et les mères allaitantes. Les enfants des écoles primaires recevront des rations scolaires en complément. Ces résultats pourront être obtenus sous réserve que l'IPSR dispose de ressources en quantité suffisante et en temps voulu.
54. Des indicateurs d'impact, de produit et d'activité ont été élaborés pour chaque composante du projet et intégrés dans une matrice des résultats (voir annexe III). Ils seront mis au point sous une forme définitive avec les principales parties intéressées, en tenant compte des indicateurs liés à la gestion axée sur les résultats qui sont utilisés pour suivre la progression.

### **Mesures de sécurité**

55. En raison du climat politique incertain, l'Algérie a été maintenue à la Phase III du plan de sécurité des Nations Unies. Il faut une autorisation officielle pour se rendre dans la région de Tindouf. La présence internationale des Nations Unies est réduite au minimum indispensable. Le personnel international en poste à Alger réside dans un hôtel et travaille dans des locaux communs. Les déplacements sont limités aux activités officielles. Un responsable de la sécurité sur le terrain engagé à plein temps appuie le personnel et suit les



faits nouveaux. Tous les responsables des organisations font partie de l'équipe de gestion de la sécurité qui est dirigée par le coordonnateur résident. La sécurité s'est améliorée au cours des derniers mois et le bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité réexaminera le niveau de sécurité d'ici la mi-2004.

### **Stratégie de retrait**

56. La seule stratégie de retrait viable pour l'IPSR est le règlement du différend territorial au Sahara occidental, qui conduirait au rapatriement des réfugiés et à leur réintégration dans leur pays d'origine. Le PAM continuera d'apporter une aide humanitaire aux réfugiés pour assurer leur survie et leur bien-être.

### **Mécanisme d'intervention d'urgence**

57. Les incertitudes qui entourent le rapatriement des réfugiés permettent difficilement de programmer la durée de l'aide humanitaire. Le PAM et le HCR continueront de faciliter et de suivre de près l'évolution politique sur la question du rapatriement. Un dispositif d'intervention en cas d'urgence existe déjà, qui sera régulièrement mis à jour par le bureau de pays du PAM et le HCR.

---

## **RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF**

58. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget présenté aux annexes I et II.





## ANNEXE I

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Coût moyen par tonne</b>	<b>Valeur (dollars)</b>
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>1</sup>			
– Farine de blé	51 903	278	14 406 716
– Lentilles	7 728	550	4 250 279
– Huile végétale	3 047	860	2 620 437
– Sucre	3 583	220	788 225
– Mélange blé-soja	1 635	420	686 784
– Sel iodé	577	110	63 437
– Biscuits enrichis à haute teneur en protéines	425	1 200	510 408
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>68 898</b>		<b>23 326 286</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>6 473 685</b>
<b>Transport terrestre</b>			<b>3 917 149</b>
<b>Total partiel, TIEM</b>			<b>1 802 075</b>
<b>Total, TTEM</b>			<b>5 719 224</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>51 700</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>35 570 895</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>			<b>1 352 646</b>
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>36 923 540</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent)</b>			<b>2 584 650</b>
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM</b>			<b>39 508 190</b>
<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaire et d'approbation. La gamme prévue de produits et les quantités effectives à fournir peuvent varier en fonction des disponibilités, comme dans tous les projets assistés par le PAM.			



**ANNEXE II**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs internationaux	496 000
Personnel national des services généraux	164 326
Volontaires des Nations Unies	86 000
Heures supplémentaires	2 400
Incitations	339 840
Voyages officiels du personnel	45 500
Formation et perfectionnement du personnel	31 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 165 066</b>
<b>Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes</b>	
Location des locaux	16 800
Services collectifs	2 400
Fournitures de bureau	2 880
Communications et services TI	78 000
Assurance	1 200
Réparation et entretien du matériel	2 400
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	5 400
Autres dépenses de bureau	3 000
<b>Total partiel</b>	<b>112 080</b>
<b>Matériel et autres coûts fixes</b>	
Véhicules	45 000
Communications et matériel TI	25 500
Mobilier, outils et matériel	5 000
<b>Total partiel</b>	<b>75 500</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>1 352 646</b>



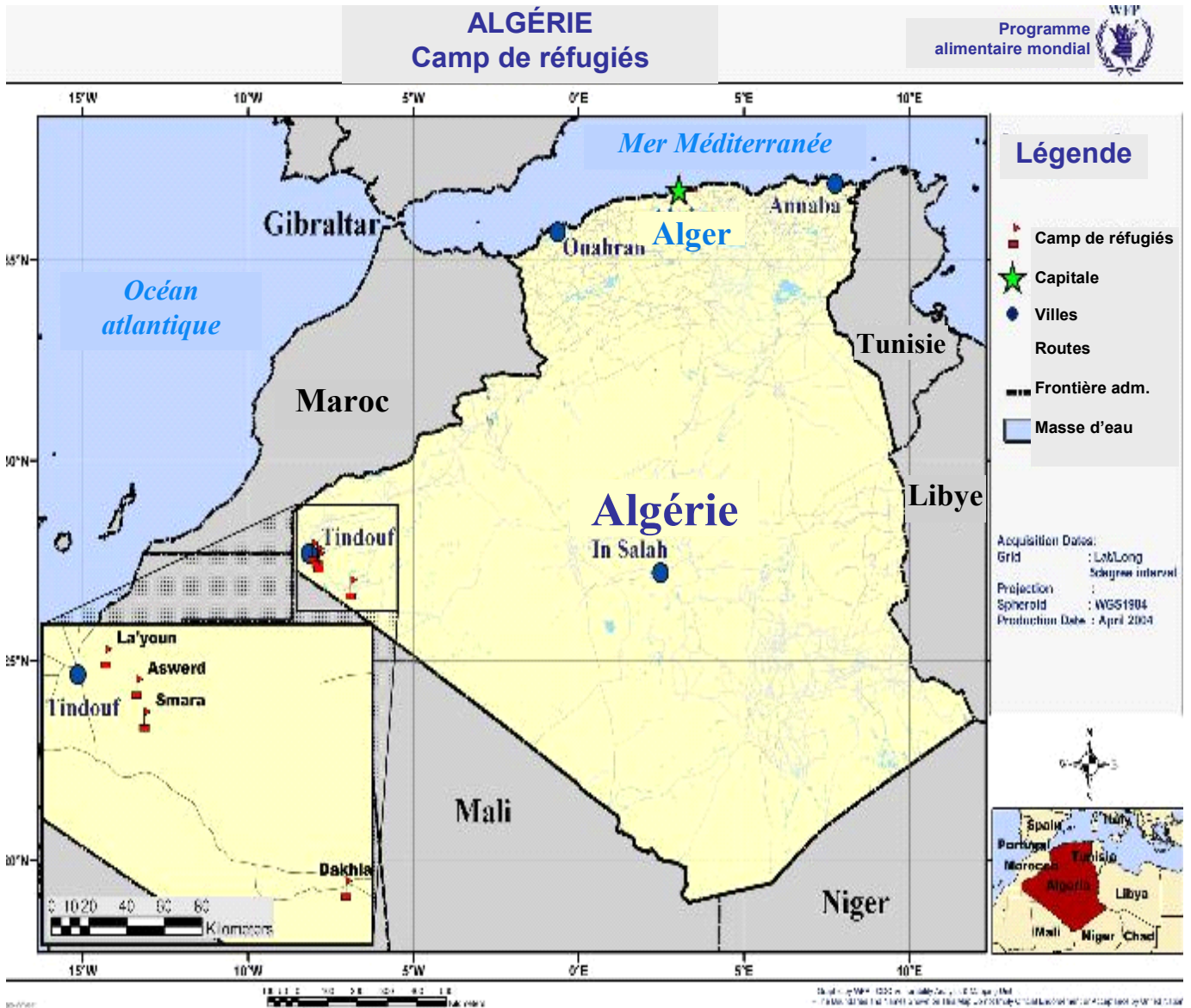
<b>MATRICE STRATÉGIQUE DES RÉSULTATS DU PROGRAMME POUR L'IPSR ALGÉRIE 10172.1 (septembre 2004–août 2006)</b>			
<b>Objectif du Programme: améliorer la sécurité alimentaire des populations en situation de crise par des interventions consistant en une aide alimentaire visant les pauvres souffrant de la faim</b>			
<b>Priorités stratégiques</b>	<b>Produits</b>	<b>Effets directs</b>	<b>Types d'interventions</b>
<p><b>Priorité stratégique 1: Sauver des vies dans des situations de crise (objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5)</b></p>	<p>Amélioration de l'accès à l'alimentation des populations de réfugiés gravement exposées à l'insécurité alimentaire.</p> <p><b>Indicateurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribuée (par catégorie de projet).</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM (par catégorie de projet, groupe d'âge et sexe).</li> </ul>	<p>Des vies sont sauvées et certains actifs communautaires sont préservés.</p> <p><b>Indicateurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maintien des exigences standards en matière d'alimentation pour les réfugiés.</li> <li>➤ Augmentation du pourcentage de propriété d'animaux.</li> <li>➤ Limitation de la vente d'actifs en pourcentage.</li> <li>➤ Réduction et/ou stabilisation de la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants.</li> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans.</li> <li>➤ Stabilisation du taux brut de mortalité chez les bénéficiaires.</li> <li>➤ Taux brut de mortalité (annuel).</li> </ul>	<p>Distributions générales de vivres</p> <p>Activités d'alimentation complémentaire</p>



<b>MATRICE STRATÉGIQUE DES RÉSULTATS DU PROGRAMME POUR L'IPSR ALGÉRIE 10172.1 (septembre 2004–août 2006)</b>				
<b>Objectif du Programme: améliorer la sécurité alimentaire des populations en situation de crise par des interventions consistant en une aide alimentaire visant les pauvres souffrant de la faim</b>				
<b>Priorités stratégiques</b>	<b>Produits</b>	<b>Effets directs</b>	<b>Types d'interventions</b>	
<p><b>Priorité stratégique 3: Contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables (objectifs du Millénaire pour le développement 4, 5 et 6)</b></p>	<p>Participation des populations cibles aux interventions nutritionnelles.</p> <p><b>Indicateurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Part des aliments enrichis livrés par le biais d'interventions nutritionnelles du PAM.</li> <li>➤ Réduction de la malnutrition des bénéficiaires ciblés.</li> <li>➤ Nombre d'enfants bénéficiant d'une intervention alimentaire.</li> <li>➤ Nombre de femmes vulnérables bénéficiant d'une intervention nutritionnelle.</li> </ul>	<p>L'état de santé et l'état nutritionnel des bénéficiaires s'améliorent.</p> <p><b>Indicateurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction de l'anémie (taux d'hémoglobine) chez les femmes enceintes et les mères allaitantes et les enfants ciblés (à suivre à titre d'expérimentation sur une base trimestrielle).</li> <li>➤ Réduction de la malnutrition chez les enfants.</li> <li>➤ Prévalence de la malnutrition chez les enfants âgés de moins de 5 ans (rapport taille/poids/âge, par sexe).</li> </ul>	<p>Alimentation complémentaire ciblée</p>	
<p><b>Priorité stratégique 3/priorité stratégique 4: Contribuer à atténuer la faim immédiate des enfants des écoles primaires (objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3)</b></p>	<p>Distribution de biscuits enrichis à haute teneur en protéines aux enfants des écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</p> <p><b>Indicateurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de garçons et de filles recevant une aide alimentaire dans les écoles primaires appuyées par le PAM.</li> <li>➤ Augmentation du nombre de filles qui sont inscrites à l'école et qui fréquentent les classes correspondant à la 5ème et à la 6ème années d'études.</li> <li>➤ Nombre de garçons et de filles scolarisés (par classe).</li> <li>➤ Nombre de garçons et de filles en fin de sixième année d'études.</li> </ul>	<p>La faim immédiate diminue.</p> <p>Le nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires, qui les fréquentent et qui terminent leurs études primaires augmente.</p> <p><b>Indicateur:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction des différences entre les garçons et les filles dans les plus grandes sections (5ème et 6ème années de scolarité).</li> </ul>	<p>Alimentation scolaire consistant à apporter aux écoliers des biscuits enrichis à haute teneur en protéines.</p>	



## ANNEXE IV



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## **LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT**

CRA	Croissant-Rouge algérien
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDF	Point de distribution finale
PLA	Point de livraison avancé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance